

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 630 Arrêté de promulgation n° 630 du 30 mai 1960.

n° 630

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
30 mai 1960

Numéro JO
n° 6 du 30/06/1960

Date du numéro
30 juin 1960

VISAS

Le Chef du Territoire de la Côte Française des Somalis, Chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884 ;

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

se Est bromulgué dans 4e Territoire de la Côte Française des Somalis le décret n° 60-484 du 17 mai 1960, modifiant divers articles du Code Civil en tarft qu'ils prévoient des indemnités dues à la suite de certaines acauisitions où restitutions de biens faisant l'obiet de droits réels mobiliers où immobiliers. (JORF. du 18 mai 1960, p. 4504.) Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Pour le Chef-du Territoire et par délégation :L"Administrateur en Chefchargé de l'exvédition des Affaires courantesdu Secrétaire Général,Guy FÉNARD.